

## Introduction

En 1956, dans un texte introduisant le distinguo célèbre dans l'histoire de l'aménagement du territoire en France, entre administration de *gestion* et administration de *mission*<sup>1</sup>, Edgar Pisani, qui était alors sénateur prenait longuement appui sur un texte de Robert Rouquette, publié en octobre 1954 dans la revue jésuite *Études*. Ce dernier y analysait « le Nouveau statut de la Mission de France », dégageait les critères mêmes de l'action missionnaire et comparait le système diocésain de droit commun au système nouveau. Il y dénonçait une inamovibilité des clercs devenue néfaste dans un contexte de déchristianisation et rappelait que tous les ordres religieux et congrégations nés depuis le xvi<sup>e</sup> siècle avaient été caractérisés, au contraire, par la « mobilité absolue des sujets, que l'autorité peut employer comme il est plus utile, sans tenir compte des situations acquises, des dignités, des égoïsmes particuliers ou des susceptibilités ». Et Robert Rouquette d'ajouter :

« Le besoin urgent se fait sentir partout en France d'introduire quelque chose de cette disponibilité et de cette mobilité dans le clergé diocésain. La notion d'une carrière ecclésiastique est archaïque : on sent partout, sous la pression des nécessités apostoliques, que les postes-clés de l'évangélisation, les fonctions de direction ne doivent plus être donnés comme une récompense de services passés et de l'ancienneté, que ces postes ne doivent plus être possédés comme des fiefs... »

Filant en quelque sorte la métaphore, Pisani concluait :

« Il suffirait, dans un tel propos, de substituer les termes laïques aux termes sacrés utilisés par l'auteur pour retrouver bien des critiques et bien des affirmations auxquelles conduit [...] l'analyse du système administratif français, confronté aujourd'hui avec des tâches de rénovation, de résurrection de certaines économies régionales. »

Une telle comparaison, aujourd'hui, a de quoi surprendre. Certes, à partir des années 1950 les grands commis de l'État de la IV<sup>e</sup> République, pleinement suivis en cela par les hérauts de la République gaullienne lorsqu'elle triompherait, ont impulsé et soutenu une rationalisation proclamée des politiques d'aménagement et, au passage, du système bancaire

1. In *Revue française de science politique (RFSP)*, vol. 6/2, p. 315-330.

via la Société centrale d'équipement du territoire (SCET), ses filiales et ses bureaux d'études mis en lumière par Thomas Reggazzola (Reggazzola, 1988), Viviane Claude (Claude, 1994), Paul Landauer (Landauer, 2005) ou encore Frédéric Saunier (Saunier, 2005). Dès cette date, on cherche à surmonter la passivité d'une administration centrale jugée pléthorique et polymorphe, à contourner routines et blocages qui la caractériseraient par la création et le déploiement d'organismes *ad-hoc*, pluridisciplinaires, aux équipes restreintes et disséminées en province : organisations d'études d'aires métropolitaines (OREAM), missions d'études des villes nouvelles puis établissements publics dédiés, Groupes d'études et de programmation (GEP) au sein des Directions départementales de l'Équipement (DDE), agences d'urbanisme (Prévo, 2007, 2008), etc. Mais, dans quelle mesure et avec quels références et projets pouvait-on pousser l'analogie jusqu'à comparer l'esprit qui présida à la création de ces « structures d'études/têtes de pont » d'une connaissance nouvelle et d'un quadrillage infrastructurel renforcé et renouvelé des territoires, avec la *plantatio ecclesiae* des missions, en Outre-mer d'abord, et en France ensuite (Prudhomme, 2000) ? La question vaut d'être posée puisque telle était bien l'ambition de l'ouvrage décisif des abbés Godin et Daniel publié en 1943 – *La France pays de mission?* – qui suggérait bien que les prêtres sortissent des cadres religieux traditionnels et des mouvements officiels pour « planter l'Église », en terre ouvrière notamment (Viet-Depaule, Cavalin, 2007, p. 61). Or, du préfet Chaussade, homme clé de l'aménagement du territoire en Basse-Seine (Saunier, 2005), à Paul Delouvrier (Laurent, 2005) en région parisienne en passant par les directeurs d'établissements publics d'aménagement des villes nouvelles ou nombre de techniciens de bureaux d'études, parapublics ou privés, beaucoup sont passés par l'outre-mer colonial (Celik, 1997 ; Ward, 2002 ; Claude et Fredenucci, 2004 ; Murard et Fourquet, 2004 ; Prévo, 2006). De surcroît, certains ont eu des liens forts avec un catholicisme intégral, notamment au sein de l'École des cadres d'Uriage (Bitoun, 1988), ou avec la Mission de France (MDF), mais aussi avec des structures d'études directement inspirées par la doctrine des dominicains Joseph Lebret et Henri Desroche d'*Économie et Humanisme*. Parmi elles se trouvaient le Centre d'information et d'études d'économie humaine en Lorraine (CIEDEHL), le Centre interdisciplinaire des nanosciences de Marseille (CINAM) ou encore le Centre de recherches sociologiques appliquées de la Loire (CRESAL), pour qui le processus d'aménagement n'était pas « séparable d'un plan de développement intégral ne visant pas seulement à la croissance ou à l'expansion, mais ordonné avant tout à l'élévation du niveau de vie des populations, et particulièrement des couches de population les plus déprimées<sup>2</sup> ». Quelques rares chercheurs ont relevé ces faits et les ont mis en résonance avec le

2. Introduction à *L'Enquête en vue de l'aménagement régional*, quatrième tome du *Guide pratique de l'enquête sociale*, 1958, p. 3. Une « charte de l'aménagement » publiée en annexe à cet ouvrage,

spectaculaire essor de l'urbanisme et de l'aménagement durant les décennies de croissance. Pour sa part, Olivier Chatelan (Chatelan, 2012) a comparé l'effort orchestré par l'Office diocésain des paroisses nouvelles (ODPN), créé en 1957 pour localiser, normaliser et financer la construction de dizaines d'édifices culturels nouveaux dans l'agglomération lyonnaise, aux caractéristiques des politiques d'aménagement du territoire menées par l'État gaulliste à la même période : forte volonté institutionnelle de parvenir à un équilibre entre centre et périphéries, création d'organismes *ad hoc*, normalisation progressive des procédures, volontarisme modernisateur pour lutter contre le creusement des disparités spatiales « naturelles », etc. Mais les pistes de réflexion et de rapprochement restaient encore assez largement inexplorées.

Littérale et concrète, chez Edgard Pisani, avant même qu'il ne devienne ministre de l'Équipement en 1966, cette transposition de de l'histoire interne de la MDF sur le terrain de l'aménagement était donc riche de multiples interrogations qui n'ont pourtant suscité aucun travail universitaire approfondi, hormis celui, déjà ancien, mais dont la lecture a été fondamentale, de Michel Marié (Marié, 1989). À notre connaissance, il est le seul à avoir clairement pensé le lien, consubstantiel ou presque, entre ses origines chrétiennes – il fut séminariste de la MDF à Lisieux<sup>3</sup> –, ses travaux de terrain au sein de bureaux d'études en aménagement/urbanisme, en France comme ailleurs dans le monde, et sa conception « pastorale » de la recherche en sociologie/anthropologie. Trois points communs qu'il partage avec Maurice Ducreux (1924-1985), le protagoniste principal de cet essai, prêtre incardiné à la MDF, précisément, de 1950 à sa mort en 1985, devenu successivement l'un des fondateurs et chargé d'études au sein Bureau d'études et de réalisations urbaines (BERU) puis chercheur contractuel au sein de l'Unité de recherche appliquée de l'École spéciale d'architecture (UDRA/ESA) à Paris.

Aujourd'hui oublié ou confondu parfois avec le BETURE<sup>4</sup>, le BERU fut pourtant le plus influent bureau d'études privé en urbanisme et aménagement, fort apprécié des instances publiques, en France et dans le monde. Sa première particularité fut d'être un outil de travail en copropriété, à savoir une société coopérative ouvrière de production (SCOP), fondée en 1957 par Max Stern, au moment où l'urbanisme prenait en France

p. 235-240, et formalisant ces principes, avait été élaborée au cours de la semaine d'étude sur l'aménagement du territoire tenue à La Tourette en septembre 1952.

3. Séminaire de la MDF qui fut ensuite transféré à Pontigny. Cf. *supra*.

4. Le BETURE (Bureau d'études pour l'Urbanisme et l'Équipement, dénommé officiellement SCET-BETURE) fut issu des Services Techniques Urbains (SETU ou STU) de la SCET. Michel Saillard, ingénieur des Ponts et Chaussées, directeur régional de la SCET en Algérie jusqu'à fin 1959, en devint le responsable à son retour en métropole début 1960. Pendant les premières années, les cadres du BETURE avaient une double fonction : celle d'études pour les clients de la SCIC et des SEM, et celle de conseillers des SEM et de contrôleurs des études faites par les autres bureaux d'études.

une dimension nouvelle, à la mesure des défis lancés par la croissance urbaine des Trente Glorieuses (Coquery, 1965 ; Pitié & Dalmasso, 1977). Creuset d'innovations professionnelles, le BERU fut à l'origine des principales méthodologies (études de programmation, techniques, financières) traitant des enjeux de la rénovation des centres anciens (Ivry-sur-Seine, Nancy, etc.), de la faisabilité d'importantes ZUP (Sainte-Croix à Bayonne, la Rode à Toulon, etc.), de stations touristiques (Flaine), mais aussi de la planification et de l'urbanisme réglementaire. On lui doit ainsi, entre autres choses, le premier Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) de Rouen-Elbeuf (Saunier, 2005), la confection du guide méthodologique national des Plans d'occupation du sol (POS) témoignant de sa participation active à la mise en place de la Loi d'orientation foncière (LOF). On lui doit encore la conception du guide méthodologique des voies rapides urbaines et l'assistance dans la planification des transports régionaux (Nord-Pas-de-Calais, Alpes-Maritimes ou aire métropolitaine Marseille-Aix). Confronté à la concurrence d'autres structures d'études qu'il avait pourtant bien souvent contribué à créer et à outiller, mais aussi au gel des crédits d'études étatiques et aux divergences de vue entre la génération pionnière et militante et les recrues successives, le BERU déposa le bilan en 1977.

Si l'histoire de la MDF s'est constamment renouvelée jusqu'à aujourd'hui (Cuchet, 2005, Cavalin, Viet-Depaule, 2009 ; Cavalin, Suaud, Viet-Depaule, 2010), l'engagement professionnel de « missionnaires » – qu'ils soient incardinés à la MDF *stricto sensu* (Maurice Ducreux, Jean-Claude Barthez, René Santraine, etc.) ou appartenant à d'autres congrégations (Fils de la Charité, Pradosiens, Jésuites, Dominicains, etc.) – dans des structures d'études en aménagement et urbanisme, en France et/ou dans les pays décolonisés, est parfois mentionné mais sans avoir jamais fait l'objet d'enquêtes ou de questionnements spécifiques alors même que certains témoignages existaient. Le récent volume original de la HDR de Thibault Tellier (Tellier, 2012), consacré à la genèse et au déploiement de la procédure *Habitat et Vie Sociale*, a permis de faire émerger quelques autres noms. Au fur et à mesure de nos recherches et lectures toujours plus récentes, de thèses (Bréville, 2011), ou de récits à dimension autobiographique (Barthez, 1994 ; Bellanger, J., 2013), le corpus s'est étoffé, que le présent ouvrage permet de synthétiser (cf. annexes, tableau 1).

Le programme de recherche pluridisciplinaire « CHRISTIANA. De l'urbanisme au développement. Les militants d'origine chrétienne dans la fabrique de la Ville, des années 1960 à nos jours. France/Belgique » (MESHS USR 3185/CPER Nord-Pas-de-Calais : 2009-2010)<sup>5</sup>, dont ce

5. L'ambition de ce programme de recherche pluridisciplinaire était de croiser une approche socio-historique et politique d'associations militantes (à l'exemple de l'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (ADELS), ou d'Inter-Environnement Bruxelles (IEB/BRAL), d'orga-

travail est le prolongement, nous avait préalablement permis, en tirant profit du travail collectif fourni par l'ensemble de l'équipe (Prévot [coord.], 2011)<sup>6</sup>, d'accumuler un matériau archivistique écrit et oral, d'emprunter de nouvelles pistes et d'étayer ce faisant un certain nombre d'hypothèses de départ. C'est au cours de ce programme de recherche que nous avons d'ailleurs découvert un fonds BERU-SEMI inédit aux archives municipales d'Ivry (AMI). Un « dossier Max Stern » était conservé au même endroit qui contenait, entre autres choses, le récit de l'X-Ponts Bernard Schaefer (Schaefer, 2007) relatant à sa manière l'histoire interne du BERU<sup>7</sup>. Fort de ces matériaux complémentaires, nous avons entrepris de retracer à notre tour la sociogenèse et l'évolution de ce bureau d'études, par une restitution « chorale » puisant à la fois dans les archives inédites de Maurice Ducreux mais aussi dans d'autres fonds inédits et dans les souvenirs de plusieurs de ses autres protagonistes majeurs (Bernard Archer, Marc Wiel, Jean-Louis Destandau, Jean-Pierre Portefait, etc.). À l'occasion de cette quête de mémoire, des chaines amicales se sont organisées. C'est ainsi par les renseignements recueillis auprès de Michèle Rault, archiviste à Ivry-sur-Seine, que nous avons d'abord rencontré Raymonde Lалуque, l'ancienne directrice de l'Office public d'habitation à loyer modéré (OPHLM) de la ville, puis Simone Fourgous, une amie d'Irène Auscher-Stern et de la famille Ducreux. Nous remercions tout particulièrement mesdames Yvonne Leménager, la sœur de Maurice Ducreux, et Marie-Élisabeth Ducreux-Lakits, l'une de ses nièces, pour la confiance qu'elles nous ont constamment témoignée.

CHRISTIANA avait placé au cœur de ses interrogations la question de la visibilité et de l'invisibilité des engagements dans leur multiplicité, afin d'en reconstituer la généalogie et d'en proposer une socio-histoire (Buton & Mariot (dir.), 2009 ; Mischi, 2009) qui fasse la part belle à une démarche inductive plutôt que déductive, qui implique un penchant certain pour le (s) terrain(s) : les archives, certes, et de première main le plus souvent, mais aussi l'empirie, « les histoires », les narrations – à commencer, aujourd'hui, par celle que Maurice Ducreux fait de sa propre vie – les récits, une interprétation en termes de processus. Nous avons fait aussi le choix de la

---

nismes d'études et d'ingénierie urbaine, de planification et de développement des territoires (agences d'urbanisme, bureaux d'études de la sphère SCET/CDC, Culture et Promotion/FORS, conseils de développement...) fort peu étudiés – dans ou autour desquels des militants d'origine chrétienne, en France comme en Belgique, se sont investis – avec une lecture idéologique et formelle de la ville fabriquée. Ce programme associait des laboratoires universitaires français des régions Nord-Pas-de-Calais, parisienne et Rhône-Alpes, un laboratoire belge (ULB-METICE) avec des professionnels (sociologue-urbaniste du PUCA, architectes DPLG) et des associations militantes non universitaires telles que l'Atelier de Recherche et d'Action Urbaines (ARAU) à Bruxelles ou des acteurs du mouvement de l'économie alternative et solidaire.

6. Par ordre alphabétique : Fatiha Belmessous, Taoufik Ben Mabrouck, Bruno Duriez, Olivier Chatelan, Lila Combe, Isabelle Estienne, David Jamar, Simon Lambersens, Christophe Leclercq, Rachel Linossier, Maryvonne Prévot, Élodie Ros et Françoise Tétard, décédée au cours du programme.

7. Et de la structure d'études qui lui « succéda », en quelque sorte, le Conseil à la décision et à la réalisation en aménagement (CODRA). Seule la partie sur le BERU a été conservée aux AMI.

construction d'une recherche contre l'application systématique d'une grille de lecture en termes d'histoire des idées et de textes institutionnels, qu'ils proviennent de l'Église ou de l'État, s'attachant trop exclusivement au corpus doctrinal sans vraiment le rattacher à ses producteurs, ni aux luttes internes aux institutions dont ils sont l'enjeu et le produit bref, par trop désincarnée, a-sociale, a-temporelle et a-spatiale. Dans la relation de l'itinéraire de Maurice Ducreux au sein de la MDF, du BERU et du PCF, il s'est bien agi aussi d'appréhender des institutions mais en prenant en compte la spécificité des groupes sociaux et des individus qui s'en emparent, les transforment, les perpétuent ou s'en détachent.

CHRISTIANA avait innové, déjà, en se plaçant à l'intersection d'histoires jusqu'ici pas ou peu mêlées, celle des recompositions religieuses et militantes au sens associatif et partisan d'une part, et celle de la « fabrique » de la Ville et des territoires du second xx<sup>e</sup> siècle, au sens des structures, des outils, des procédures, des techniques et des doctrines, de l'autre. Il avait ainsi posé comme hypothèse que des dispositions spécifiques à l'engagement ou à une éthique professionnelle, de même que certaines représentations d'une société à construire se dégageaient de la socialisation dans certains mouvements d'action catholique spécialisés. À travers Maurice Ducreux, il s'agit de voir comment elles ont pris corps dans l'engagement militant et/ou professionnel sur et dans la ville. Cette approche doit certes mettre en lumière la manière dont ce militantisme d'origine chrétienne engagé dans la fabrique de la ville s'inscrit dans les recompositions du catholicisme lui-même mais, ce faisant, elle se situe aussi et au moins autant dans la perspective « foucauldienne » d'une archéologie des pratiques professionnelles en aménagement et en urbanisme. En même temps qu'elle s'efforce de restituer une pratique riche et diversifiée touchant aux différentes échelles spatio-temporelles du champ d'exercice, de l'édifice à la ville, celle-ci articule différents groupes, temps forts, lieux, idéologies, doctrines, projets qui sont « autant d'événements de types et de niveaux différents, pris dans des trames historiques distinctes » (Foucault, 1969, p. 191). Des événements et des trames considérés comme autant de strates dont les éléments déposés seraient remobilisés, reformulés au cours de la vie professionnelle, mais de manière discontinue, dans des situations de recherche spéculative ou prospective et/ou de résolution de problèmes, sur le terrain notamment (Fredenucci, 2004). Recompositions du catholicisme ou décomposition? Maurice Ducreux qui fut à la fois prêtre à partir de 1950 et officiellement « encarté » au PCF entre 1973 et 1977 a donc appartenu et rendu compte aux deux principales « entreprises de salut » – pour reprendre la terminologie weberienne – et s'y est le plus souvent senti mal à l'aise. La thèse de François Lafon (1993) et celles de Gilles Morin (1992) et de Noëlline Castagnez (2002) avaient alimenté la journée d'étude organisée le 21 novembre 2000 au Centre d'histoire sociale (CHS), rue Malher à Paris,

par les équipes du dictionnaire biographique du mouvement ouvrier (le *Maitron*) et Claude Pennefier sur : « Marges et replis dans la gauche française : l'apport des itinéraires militants. » Ces deux notions de marge et de repli intérieur, associées à d'autres comme la dissidence, semblent aujourd'hui transposables au cas de Maurice Ducreux et plus généralement, à celui de certains prêtres-ouvriers ayant, ou pas, demandé leur réduction à l'état de laïcs. Travailler sur les périphéries c'est aussi, d'une autre manière certes, contribuer à mieux définir le centre/pouvoir, les limites de l'autonomie admise par l'organisation/institution et son degré de tolérance ou de rejet des éléments perçus comme différents. Ducreux, comme d'autres, a bien fait partie de ces marges utiles à certains moments de la vie ecclésiale et/ou partisane, en termes d'image, de possibilité d'ouverture, d'appoint politique le cas échéant. Ces marges ont été intégrées et/ou instrumentalisées, par l'Église ou la direction du PCF. Dès lors, dans quelle mesure ont-elles été un régulateur ou un dissolvant ? « À force de s'être enfoui dans la pâte humaine pour y vivre l'incognito de Dieu, jusqu'à la perte d'identité et le dépouillement de tous les repères », le militant d'origine chrétienne se serait rapproché toujours plus du « troisième homme » (Roustang, 1966)<sup>8</sup> qui « veut se faire oublier, se tait et préserve son mystère » (Étienne Fouilloux). C'est bien la trace de l'enfouissement de Maurice Ducreux qui nous a intrigué et dont nous nous efforçons ici de reconstituer, en cinq chapitres, les motivations, les étapes et les visages. Cet homme dont le partage de vie était la vocation profonde, fût-elle le plus souvent inconfortable, s'est efforcé, malgré tout, à un comportement de solidarité – politique (PCF), catholique (ACO, MDF), professionnel et scientifique (BERU, UDRA) – à l'intersection de sphères sécantes. Le portrait ici proposé aspire à éclairer l'origine et les modalités – professionnelles comprises – prises par la rupture religieuse intervenue entre les années 1965 et 1980, exceptionnelle dans son ampleur, ainsi que le double processus de « sortie de la religion » entendue comme sortie de la capacité du religieux à structurer la politique et la société, et celui de « d'individualisation du croire » (Ferry et Gauchet, 2007). Guillaume Cuchet (Cuchet, 2013, p. 21-28) en ébauche l'analyse et la tient pour le fait majeur à expliquer dans les années à venir, après les travaux déjà réalisés (Gauchet, 1985 ; Pelletier, 2002 ; Hervieu-Léger, 2003). À sa suite, nous sommes convaincu de la nécessité pour cela de franchir délibérément ce qu'il nomme « le mur de la foi » afin d'être à même de restituer ici, le plus largement possible, l'interpénétration des univers professionnels en aménagement et urbanisme, les interférences multiples entre références savantes et confessionnelles tandis que se chevauchent projets militants, projets de réforme de l'État et programmes scientifiques de connaissance de la société et de ses réalités urbaines. Ce

8. ROUSTANG François, « Le troisième homme », *Christus*, n° 52, 1966, p. 561-567. Cf. *supra*, chapitre IV.

maëlstrom donne naissance à un véritable milieu dont les prestations vont se généraliser et se standardiser, les sources de financement se mélanger, les acteurs se déployer d'une structure à l'autre, d'un monde (religieux) à l'autre (profane), dans un chassé-croisé de compétences et d'engagements qui a aussi pour effet d'estomper les différences et les origines. Suivre la trajectoire du marginal-sécant que fut Maurice Ducreux permet de cerner au plus près la constitution et l'évolution de ce milieu, en France, mais aussi en Belgique et en Afrique noire francophone, dans une moindre part.